

**PROJET DE
MODELE TYPE DE PRESENTATION DE RAPPORTS NATIONAUX SUR LA
CONSERVATION DES ELEPHANTS DANS LE CADRE DU MdA CONCERNANT
LES ELEPHANTS D'AFRIQUE DE L'OUEST ET SA STRATEGIE**

Le présent modèle de rapport est rédigé de façon à permettre le monitoring de la mise en œuvre de la Stratégie annexée au Mémoire d'Accord concernant les mesures de conservation en faveur des Populations Ouest-Africaines de l'Eléphant d'Afrique. Les rapports sur l'application de la Stratégie faciliteront l'échange de renseignements entre les Etats de l'aire de répartition et aideront les Etats à identifier les futures actions nécessaires. La portée des questions suivantes excède celle des informations déjà demandées aux Parties contractantes à la CMS pour la préparation des rapports nationaux à soumettre à la Conférence des Parties de la CMS.

INFORMATIONS GENERALES

| |
|--|
| Pays: BURKINA FASO |
| Quelle est l'agence ou l'organisme principalement responsable de l'élaboration de ce rapport ? Direction de la Faune et des Chasses |
| Autres agences, organismes ou ONG ayant fourni des informations : Programme MIKE au Burkina Faso |
| Rapports soumis jusqu'à présent : Néant |
| Période considérée par le présent rapport: De <u>31/12/05</u> jusqu'à <u>31/12/08</u> (jour/mois/année) (jour/mois/année) |
| Mémoire en vigueur dans l'Etat signataire à partir de (jour/mois/année): 23/11/05 |
| Autorité désignée pour servir de correspondant (veuillez fournir ses coordonnées détaillées): DOUAMBA Mariam Direction de la Faune et des Chasses Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie B.P. 7044 Ouagadougou 03/ Burkina Faso Tél.: (+226) 50 35 69 71 ; (226) 70 26 89 24 Fax: 226 50 35 82 43 Courriel: douzoumar@yahoo.fr |
| Adresses: 1. Secrétariat de la Convention sur les espèces migratrices (CMS) M. Marco Barbieri Responsable des Accords Secrétariat du PNUE/CMS Hermann-Ehlers-Str. 10 53113 Bonn, Allemagne Courriel: secretariat@cms.int 2. Groupe de spécialistes sur l'éléphant d'Afrique (AfESG) M. Lamine Sebogo GSEAf Afrique de l'Ouest c/o UICN-BRAO 01 BP 1618 Ougadougou 01 Burkina Faso Courriel: lamine.sebogo@uicn.org |

1. PROTECTION ET GESTION DES ESPECES ET DE LEUR HABITAT

1.1 Mesures politiques et législatives

a) Est-ce que l'éléphant d'Afrique est protégé par la législation nationale de votre Pays ?

- Oui, cette espèce bénéficie d'une telle protection et le niveau de protection est suffisant
 Oui, cette espèce bénéficie d'une telle protection, mais le niveau de protection n'est pas suffisant
 Non, cette espèce ne bénéficie pas d'une telle protection

b) Si oui, veuillez indiquer la législation pertinente et le niveau de protection qu'elle garantit ainsi que les limitations et les obligations de conservation qu'elle impose à l'Etat, aux défenseurs des ressources naturelles et aux utilisateurs des terres.

**Loi N°006/97/ADP portant Code Forestier au Burkina Faso
Espèce intégralement protégée.**

c) Si l'éléphant d'Afrique ne bénéficie pas de protection ou si le niveau de protection accordée n'est pas suffisant, faites référence à ce que votre Pays envisage d'entreprendre afin d'assurer une protection adéquate de cette espèce par le biais de nouvelles mesures législatives ou d'une meilleure application de la législation ou réglementation existantes.

d) Existe-t-il une législation dans votre Pays assurant une protection efficace de l'habitat de l'éléphant d'Afrique et de ses aires de migration saisonnières, y compris la prévention d'activités potentiellement nuisibles (déforestation, extraction minérale, activités industrielles, etc.)?. Veuillez indiquer toute autre initiative de collaboration (par ex. la conclusion d'accords) avec les Pays avoisinants, concernant les secteurs de gestion des éléphants.

- Oui Non

Si oui, veuillez en fournir des détails.

Loi N°006/97/ADP portant Code Forestier au Burkina Faso.

- **stratégie nationale de conservation des éléphants adoptée en 2003**
- **inventaire aérien total des éléphants en 2003;**
- **mise en œuvre de projets transfrontaliers de conservation de la biodiversité tels ECOPAS W, PAGEN;**
- **mise en place de deux corridors de migration avec le Ghana;**
- **négociation en cours d'accord de coopération pour la gestion de ressources partagées entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger d'une part et entre le Burkina Faso et le Ghana d'autre part;**
- **échanges en cours entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire et entre le Burkina Faso et le Mali**
- **stage en Tanzanie de 4 cadres forestiers sur la gestion des conflits Homme - éléphants;**

e) Veuillez décrire toute autre mesure, législative ou politique, prise afin d'assurer la protection des habitats de l'éléphant d'Afrique. **La Politique Forestière Nationale élaborée en 1998 constitue le seul document stratégique de référence en matière de gestion de la faune. On note une insuffisance des moyens humains et financiers pour la réalisation d'actions spécifiques à la protection de l'éléphant. La problématique de la gestion des populations d'éléphants est traitée le plus souvent dans le cadre global des actions de préservation de la faune du pays. Seul un projet spécifique à la sauvegarde des éléphants a été exécuté entre 1989 et 1994.**

- f) Existe-t-il des politiques nationales ou internationales d'incitation, dans votre Pays, visant à maintenir des pratiques agricoles appropriées dans les secteurs qui sont étroitement liés aux éléphants?

Oui Non

Si oui, veuillez décrire brièvement la nature de telles incitations et si elles sont appliquées efficacement ou utilisées par les fermiers et les utilisateurs des terres.

Si non, veuillez décrire les mesures prises pour introduire de telles incitations, le cas échéant.

1.2 La désignation d'aires protégées pour l'éléphant

- a) Veuillez donner des précisions sur tous les sites régulièrement occupés par des éléphants dans votre Pays et indiquer leur statut de protection dans le tableau annexé (Annexe I) (*veuillez allonger le tableau si nécessaire*). **cinq (05) sites à éléphants**
- b) Si certains sites fréquentés par l'éléphant d'Afrique ne sont pas complètement protégés à présent ou le niveau de protection n'est pas suffisant, veuillez en indiquer les raisons et préciser ce que votre Pays compte faire pour assurer une protection suffisante pour ces sites.
- c) S'il n'y a pas de Plans de gestion des sites élaborés à l'égard de tous les sites de l'éléphant d'Afrique, veuillez décrire ce qui empêche le développement de tels plans et ce que votre Pays compte faire afin de garantir l'élaboration, l'approbation et l'exécution des Plans de gestion des sites. **Manque de moyens financiers et matériels**
- d) Veuillez spécifier le type de soutien que votre Pays estime nécessaire en vue d'achever ou améliorer les Plans de gestion des sites existants. **Appui en moyens financiers, logistiques et matériels**

1.3 Les impacts sur les populations d'éléphant et leurs habitats

- a) Effectue-t-on des études d'impact environnemental des nouveaux projets de développement qui sont susceptibles d'entraîner des effets nuisibles sur les habitats actuels ou potentiels de l'éléphant d'Afrique dans votre Pays?

Oui Non

- b) A-t-on exécuté des projets potentiellement nuisibles dans l'un des habitats de l'éléphant d'Afrique dans votre Pays depuis que ce MdA a été signé?

Oui Non

Si oui, veuillez indiquer les sites impliqués, donner des précisions et décrire les résultats du monitoring des effets s'étant produits, si disponibles.

- c) A-t-on mis fin à l'exécution d'un projet potentiellement nuisible dans l'un des habitats de l'éléphant d'Afrique dans votre Pays depuis que ce MdA a été signé?

Oui Non **aucun projet de ce type**

Si oui, veuillez donner des précisions.

1.4 Diffusion de recommandations concernant la gestion de l'habitat aux utilisateurs des terres

- a) A-t-on garanti la diffusion de recommandations concernant la gestion de l'habitat de l'éléphant d'Afrique, adressées aux utilisateurs des terres ou à tout autre partie intéressée, dans votre Pays?

Oui Non

Si oui, veuillez indiquer quelles méthodes sont utilisées pour adresser des recommandations concernant la gestion de l'habitat aux gestionnaires des terres, par ex. événements, publications, etc. (Veuillez faire référence à des documents publiés)

Si non, veuillez indiquer ce qui entrave la diffusion de recommandations concernant la gestion de l'habitat et ce qui se rend nécessaire afin de surmonter de tels obstacles.

Manque de moyens pour la communication avec les différents acteurs

- b) Veuillez fournir toute information concernant l'adoption de méthodes ayant entraîné des réussites, dont d'autres Etats de l'aire de répartition pourraient également bénéficier, ainsi que le soutien que votre Pays estime nécessaire afin de partager de tels renseignements.

1.5 Protection et gestion appropriées des voies migratoires de l'éléphant d'Afrique

- a) Veuillez donner des précisions sur les voies migratoires principales de l'éléphant d'Afrique dans votre Pays dans le tableau annexé (veuillez allonger le tableau si nécessaire).

- b) Est-ce que les voies migratoires principales de l'éléphant d'Afrique sont gérées efficacement dans votre Pays?

Complètement Partiellement Non

- c) Veuillez fournir une liste des projets actuels et achevés et brièvement indiquer les résultats obtenus.

- d) Quels sont les lacunes restantes et quelles sont les initiatives que votre Pays envisage d'entreprendre afin d'assurer une protection et une gestion suffisantes à l'égard des voies migratoires principales?

1.6 Restauration de l'habitat potentiel

- a) A-t-on effectué une évaluation des habitats potentiels de l'éléphant d'Afrique ou de ceux irrégulièrement occupés dans votre Pays?

Pleinement Partiellement Non

Si oui, quelles sont les initiatives entreprises par votre Pays en vue de permettre la restauration écologique des habitats ? Quels sont les sites intéressés et les résultats obtenus/escomptés ?

Si non, quels sont les obstacles rencontrés à cet égard et quelles seraient les initiatives à entreprendre afin de les surmonter? **Manque de moyens financiers et matériels pour effectué le travail.**

2. SURVEILLANCE ET RECHERCHE

2.1 Méthodologie pour le dénombrement des éléphants d'Afrique

- a) La méthodologie employée pour compter les éléphants d'Afrique au plan national est-elle différente de celle recommandée par le Groupe de Spécialistes de l'Eléphant d'Afrique?

Oui Non Aucune méthodologie n'est adoptée

Si oui, veuillez indiquer brièvement les différences et les amendements potentiels à apporter.

- b) Votre Pays a-t-il expérimenté le recours à la méthode recommandée par le Groupe de Spécialistes de l'Eléphant d'Afrique et, si oui, quels enseignements peuvent en être tirés?
- c) Quelles sont les mesures prises par votre Pays afin de distribuer et familiariser les institutions/spécialistes pertinents avec la méthodologie recommandée par le Groupe de Spécialistes de l'Eléphant d'Afrique?

2.2 *Enquêtes nationales d'estimation des populations*

- a) A-t-on mené des enquêtes nationales (à savoir sur l'ensemble du territoire) relatives aux populations de l'éléphant d'Afrique dans votre Pays?

Oui (veuillez indiquer pendant combien d'années) _____
 Non
 Le pays est en dehors du domaine vital

Si oui, quelles ont été les diverses méthodes utilisées (dénombrement complet, dénombrement sur transect, dénombrement à partir du fumier, etc.) et à quel moment cela s'est-il produit ? Quelle est l'organisation ayant coordonné l'enquête ?

- b) Veuillez indiquer le nombre d'éléphants présents au niveau national et toute tendance pertinente à cet égard

| | | |
|---------------------|---------------------|---------------------|
| Année de l'enquête: | Année de l'enquête: | Année de l'enquête: |
| Effectifs: | Effectifs: | Effectifs: |

- c) Dans quelle mesure le territoire de votre Pays a-t-il été considéré aux fins de l'enquête ?

Entièrement (> 90 % des habitats convenables considérés)
 Hautement (60-90 % des habitats convenables considérés)
 Moyennement (30-60 % des habitats convenables considérés)
 Faiblement (< 30 % des habitats convenables considérés)

- d) Pour quand est prévue la prochaine enquête nationale (à savoir sur l'ensemble du territoire) de l'éléphant d'Afrique dans votre Pays ?

- e) Au cas où aucune enquête nationale n'aurait été menée, veuillez indiquer quels sont les obstacles rencontrés à cet égard et ce qui est envisagé afin d'assurer l'accomplissement d'enquêtes nationales sur l'éléphant d'Afrique. **Manque de moyens financiers et matériels.**

2.3 *Collection de données dans les habitats et les voies migratoires connus*

- a) A-t-on accompli, dans votre Pays, des études particulières dans les habitats de l'Eléphant d'Afrique connus?

Oui Non

Si oui, veuillez décrire brièvement, par exemple, quelle surveillance est en cours d'être réalisée (à l'égard de la population, des paramètres des habitats, des études d'impact, des domaines vitaux, des tendances saisonnières, etc.) et indiquer les organisations impliquées.

- b) Votre Pays mène-t-il des études régulières sur les habitats fréquentés par les éléphants? Quelles sont les organisations impliquées? **Non**
- c) Quels sont les principaux résultats et leurs implications concernant la conservation?
- d) Quelles sont les principales lacunes et qu'est-il nécessaire d'entreprendre afin de les combler ?

2.4 *Identification des principales voies migratoires et des habitats*

- a) Est-ce que des études visant à identifier les voies migratoires saisonnières de l'éléphant d'Afrique et ses habitats ont été menées dans votre Pays ?

Oui Non Le pays est en dehors du domaine vital

Si oui, quelles ont été les méthodes employées et quels ont été les principaux résultats et leurs implications en matière de conservation ? Si possible, veuillez faire référence à des documents publiés.

Si oui, dans quelle mesure le territoire de votre Pays a-t-il été considéré aux fins de l'enquête sur les voies migratoires saisonnières et les habitats ?

- Entièrement (> 90 % des habitats convenables considérés)
- Hautement (60-90 % des habitats convenables considérés)
- Moyennement (30-60 % des habitats convenables considérés)
- Faiblement (< 30 % des habitats convenables considérés)

- b) Au cas où des voies migratoires saisonnières et des habitats auraient été identifiés, dans quelle mesure procède-t-on au monitoring de ces sites pendant la migration ?

- Entièrement (> 90% des sites connus)
- Hautement (60-90 % des sites connus)
- Moyennement (30-60 % des sites connus)
- Faiblement (< 30 % des sites connus)
- Aucun monitoring n'est effectué

- c) Au cas où des voies migratoires saisonnières auraient été identifiées, quels indices relatifs à l'augmentation ou à la baisse de la migration a-t-on répertorié et pour quels motifs cela s'est-il produit ? (si connus)

- b) Si votre Pays reste en dehors des voies migratoires saisonnières et des habitats de l'éléphant d'Afrique, quelles sont les initiatives internationales visant à identifier ces derniers dans lesquelles votre Pays s'est engagé ? Quels ont été les principaux résultats obtenus ?

- c) Quelles sont les principales lacunes et qu'est-il nécessaire d'entreprendre afin de les combler ?

2.5 *Recherche sur l'échange des sous-populations de l'Eléphant d'Afrique*

- a) A-t-on mené accompli des recherches sur les mouvements de l'Eléphant d'Afrique dans votre Pays?

Oui Non

Si oui, veuillez indiquer les secteurs couverts, les méthodes adoptées et les principaux résultats obtenus. Veuillez faire référence à des documents publiés, le cas échéant.

Si oui, la recherche a-t-elle été menée en coordination avec des chercheurs qui travaillent sur d'autres sous-populations et/ou avec d'autres Etats de l'aire de répartition?

Oui Non

Si une telle recherche n'a pas été menée, quels sont les projets que votre Pays envisage d'entreprendre afin de mettre en oeuvre une telle recherche et coopération?

2.6 *Développement et mise en œuvre de programmes de monitoring internationaux*

a) Votre Pays participe-t-il au développement ou à la mise en œuvre de programmes de monitoring internationaux sur l'éléphant d'Afrique ?

Oui Non

Si oui, veuillez mentionner les projets en cours de réalisation et achevés et indiquer les aires touchées par ces projets ainsi que les autres Pays qui y participent. Si possible, veuillez faire référence à des documents publiés. **Programme MIKE Burkina Faso**

2.7 *Etudes comparatives sur l'écologie des populations dans des habitats différents*

a) Y a-t-il eu des études menées sur le taux de reproduction et le recrutement des populations dans des habitats différents dans votre Pays ?

- Oui, en collaboration avec d'autres Etats de l'aire de répartition.
- Oui, à l'échelle nationale
- Aucune étude comparative n'a été menée
- Le Pays est en dehors du domaine vital

b) Le cas échéant, veuillez mentionner les projets en cours de réalisation et achevés et faire référence à des documents publiés.

c) Le cas échéant, veuillez indiquer les principaux résultats produits par ces études.

d) Votre Pays est-il en mesure de mener des études comparatives? Quelles seraient les initiatives à entreprendre à cette fin?

e) Au cas où aucune étude ne serait en cours de réalisation, quels sont les projets envisagés par votre Pays afin de stimuler cette recherche et quel est le soutien qu'il estime nécessaire ?

2.8 *Recherches en collaboration et programmes de monitoring accomplis parmi les Etats de l'aire de répartition*

a) Est-ce que votre Pays s'est engagé dans des programmes de coopération internationale et de monitoring concernant l'éléphant d'Afrique?

Oui Non

Si oui, veuillez brièvement fournir des détails sur les projets en cours de réalisation ou achevés dont il s'agit. Quels sont les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique qui y prennent part ?

b) Quels ont été les principaux résultats obtenus et leurs implications en matière de

conservation?

- c) Quelles sont les principales lacunes et qu'est-il nécessaire d'entreprendre ?

3. FORMATION

3.1 *Formation de personnel s'engageant dans la conservation de l'éléphant d'Afrique*

- a) Y a-t-il eu de la formation de personnel (par exemple, des gardiens ou des membres de la communauté locale) concernant la recherche et/ou la surveillance de l'éléphant d'Afrique ?

Oui Non

Si oui, veuillez brièvement fournir des détails sur toute formation spécifique entreprise.

- b) Quelles sont les organisations fournissant une telle formation dans votre pays ?
- c) Si il y a eu de la formation, est-ce qu'elle a été organisée en collaboration avec d'autres Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique? Veuillez décrire brièvement. Si non, envisage-t-on des projets visant à fournir une telle formation dans un avenir rapproché? Veuillez décrire brièvement.
- d) Le cas échéant, veuillez décrire brièvement les résultats de la formation et les réussites obtenues en ce qui concerne son exécution sur le terrain.
- e) Quelles sont les principales lacunes et qu'est-il nécessaire d'entreprendre afin de les combler ?

3.2 *Faciliter la formation de personnel spécialisé dans la gestion de conflits entre les éléphants et les êtres humains.*

- a) A-t-on entrepris de former du personnel spécialisé dans la gestion de conflits entre les éléphants et les êtres humains ?

Oui Non

Si oui, veuillez brièvement fournir des détails sur toute formation spécifique entreprise.

Si non, a-t-on envisagé d'accomplir une telle formation au proche avenir? Veuillez brièvement donner des informations à cet égard.

- b) Au cas où une telle formation aurait été effectuée, a-t-on agi en liaison avec d'autres Etats de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique? Veuillez brièvement donner des informations à cet égard.

4. SENSIBILISATION DU PUBLIC

4.1 *Réseaux d'organisations et d'individus*

- a) Existe-t-il un réseau d'organisations/individus dans votre pays qui sont engagés dans la conservation de l'éléphant d'Afrique?

Oui Non

- b) Si oui, quelle est la portée de ce réseau et quelles organisations ou quels individus ont pris l'initiative pour sa coordination et son développement?

Association « Amnistie pour l'Eléphant » mais ne dispose que peu de moyens.

- c) Quelles sont les initiatives prises par votre pays afin d'agrandir le réseau des organisations/individus qui s'engagent dans la conservation de l'éléphant d'Afrique ?
- d) Veuillez fournir toute information concernant l'adoption de méthodes ayant entraîné des réussites, dont d'autres Etats de l'aire de répartition pourraient également bénéficier.
- e) Quelles mesures seraient nécessaires afin d'établir un réseau (au cas où il y en aurait aucun déjà existant) ou bien afin d'améliorer un déjà établi ?

4.2 *Adoption de l'éléphant d'Afrique comme espèce phare*

- a) Est-ce que l'éléphant d'Afrique a été adopté comme espèce phare aux fins de l'inventaire et de la protection des habitats dans votre Pays?

Oui Non

Si oui, veuillez brièvement donner des informations à cet égard et, si possible, fournir des exemples.

Si non, qu'est-ce qui entrave la promotion et l'adoption de l'éléphant d'Afrique comme espèce phare et qu'est-ce que votre pays envisage d'entreprendre afin de surmonter ces obstacles ?

4.3 *Matériel éducatif et information*

- a) A-t-on produit du matériel éducatif ou de promotion concernant les éléphants d'Afrique dans votre Pays ?

Oui, concernant l'éléphant d'Afrique spécifiquement Oui, l'éléphant d'Afrique est compris dans du matériel ayant une portée plus large Non, l'éléphant d'Afrique n'a été considéré dans aucun matériel éducatif ou de promotion.

Si oui, veuillez indiquer la nature de ce matériel et dans quelle manière il a été fait circuler. Si possible, faites référence à des documents publiés..

Si non, veuillez signaler ce qui entrave la fourniture de ce matériel et donner des détails relatifs à ce que votre pays envisage d'entreprendre afin de promouvoir l'éléphant d'Afrique et sa conservation.

5. QUESTIONS FINANCIERES

5.1 *Soutien financier*

- a) Depuis la signature du MdA, est-ce que votre pays a bénéficié de l'apport d'un soutien financier externe (à l'exclusion du soutien gouvernemental) afin d'entreprendre les activités susmentionnées ? **Oui**

Si oui, veuillez indiquer les institutions ou organismes (privés ou publics) desquels votre pays a reçu l'apport d'un soutien financier pour la conservation et la gestion des populations d'éléphants. Veuillez spécifier les intérêts principaux de ces différents organismes (recherche, accroissement de la capacité, plans directeurs, accroissement de la sensibilisation du public, coopération transfrontalière) **Formation des communautés de base en CHE au sud-ouest Burkina (financement par France et en cours d'exécution) et ce, par le biais des GSEAF/UICN.**

b) Quelles sont les principales lacunes et qu'est-il nécessaire d'entreprendre afin de les combler ?

5.2 *Coûts des programmes nationaux sur l'éléphant d'Afrique*

a) Veuillez quantifier les coûts de vos programmes sur l'éléphant d'Afrique.

6. AUTRES INITIATIVES

Veuillez signaler toute autre activité ou initiative supportant la mise en œuvre, dans votre pays, du MoU et de sa stratégie annexée, qui n'aurait pas été précédemment mentionnée dans vos réponses. Veuillez décrire non seulement les mesures prises, mais également l'impacte produit sur les éléphants et leurs habitats dans le cadre des objectifs poursuivis par le MoU et sa stratégie.

Annexe I

| Nom du site, coordonnées géographiques | Statut de protection | Nombre d'éléphants d'Afrique | Année d'étude | Surface globale du site | Surface du site protégée | Type de protection | Le niveau de protection accordée permet-il de neutraliser tout effet potentiellement nuisible ? (Oui/Non) | Plan de Gestion du Site (D- développé A – approuvé E – exécuté) |
|---|----------------------|------------------------------|---------------|-------------------------|--------------------------|--------------------|---|--|
| Zone du sahel burkinabe: | | 100 | | | | | | |
| Bassin du Mouhoun (Black volta) | | 250-300 | | | | | | |
| Bassin de la Comoe | | 200 | | | | | | |
| Bassin Nakambe-Nazinon (white and red volta) | | 600 | | | | | | |
| Complexe WAP | | 2300-3500 | | | | | | |